- un moule (modèle en creux), une moule (mollusque);
- un mousse (apprenti marin), la mousse (une plante, écume);
- un page (jeune serviteur), une page, (côté d'une feuille);
- un poêle (voile couvrant un cercueil), une poêle (ustensile de cuisine);
- un aune (arbre), une aune, (mesure de longueur);
- un barde (poète), une barde, (tranche de lard);
- le platine (le métal), une platine (pièce plate);
- le carpe (partie d'un membre), la carpe (poisson);
- un somme (sommeil), une somme (quantité d'argent, résultat);
- un vase (récipient), la vase (boue);
- un crêpe (tissu), une crêpe (pâte frite);
- un enseigne (officier), une enseigne (étendard, marque);
- un tour (machine ou mouvement), une tour (bâtiment);
- un vase (récipient), la vase (boue);
- un cache (masque), une cache (endroit secret);
- une cartouche (balle, ou boîte de cigarettes), un cartouche (dessin);
- une couple (lien ou réunion), un couple (deux individus, système de forces);
- un critique (personnage), une critique (jugement),
- un espace (intervalle, étendue), une espace (typographie, musique);
- un garde (personne), une garde (personnes, action de garder);
- un greffe (tribunal), une greffe (arbre);
- un guide (personne, outil, livre), une guide (lanière);
- un manche (partie d'instrument), une manche (partie de vêtement, jeu):
- un mode (manière d'être, forme du verbe), une mode (usage vestimentaire);
- un ombre (poisson), une ombre (absence de lumière);
- un pendule (balancier, une pendule (horloge);
- un vapeur (bateau), la vapeur (évaporation);
- un voile (fine étoffe qui cache), une voile (tissu épais des navires).

### Certains noms ont un genre particulier selon leur emploi :

- "aigle" est masculin quand il désigne l'oiseau, quand il est utilisé au figuré ou qu'il désigne une décoration représentant un aigle. Il est féminin lorsqu'il désigne l'oiseau femelle, les enseignes, les étendards ou les armoiries;
- "**foudre**" est masculin dans l'expression "**foudre de guerre**", il est féminin quand il désigne le phénomène météorologique;
- "**hymne**" est féminin dans le sens de "cantique d'église", masculin pour les chants nationaux et les emplois ordinaires;
- "œuvre" est toujours féminin au pluriel, il est masculin quand il désigne l'ensemble d'un bâtiment (*le gros œuvre*) ou la totalité de la création d'un auteur (*l'œuvre complet de Rembrandt*);
- "orge" féminin, devient masculin dans les expressions "orge mondé, orge perlé";
- "**période**" habituellement féminin, devient masculin quand il désigne le point où quelque chose s'est produit (*Il souffre d'un cancer à son dernier période*);
- "espace" normalement masculin, est féminin en typographie (*La plus petite espace est le quart de cadratin*).

<sup>&</sup>quot;Amour", "orgue" et "délice" changent de genre au pluriel.

"Amour" est masculin au singulier et féminin au pluriel (C'est triste un amour qui meurt. Il parle toujours de ces premières amours).

"Orgue" est masculin mais peut avoir un emploi féminin pluriel, il désigne alors de façon apluriel. emphatique un seul instrument (Il a entendu un orgue jouer dans le lointain. J'ai entendu les grandes orgues de la cathédrale).

"Délice" est masculin au singulier et féminin au pluriel.

#### **Articles**

Définition de l'article Accord de l'article Article contracté Article défini Article indéfini Article partitif Omission de l'article Répétition de l'article

# Articles (définition)

L'article est un mot qui varie en genre et en nombre. Il s'accorde avec le nom auquel il se rapporte (*le renard*, *la cigogne*).

L'article se place avant le nom et avant l'adjectif épithète s'il en existe (*Une belle pomme*).

L'article est divisé en deux espèces principales : article défini et article indéfini (article partitif).

L'article est parfois absent, vous pouvez vous reporter à l'écran omission de l'article.

## Accord du déterminant

Le déterminant (articles, possessifs, démonstratifs, etc.) s'accorde en genre et en nombre avec le nom qu'il détermine.

Le cheval. La fleur. Les chevaux. Les fleurs. Ma mère. Mon père.

Dans certains cas, assez rares, un seul déterminant sert pour plusieurs noms (voir omission de l'article) et il se met alors au pluriel, le genre s'accordant selon la règle des priorités - genre des noms s'ils ont le même genre, sinon masculin.

Le déterminant s'accorde parfois avec le premier nom lorsque les noms sont synonymes (*Mon directeur et ami*) et avec "**chaque**" et "**tout**" s'ils sont distributifs (*Chaque garçon et fille. Tout parent allié ou ami*).

#### **Articles contractés**

Lorsqu'ils sont précédés des prépositions "à" ou "de", les articles "le" et les" se contractent :

à + le = au à + les = aux de + le = du de + les = des

Les noms de famille commençant par "le" ne se contractent pas.

Les maisons de Le Corbusier. Les toiles de Le Nain. Il a vendu son bateau à Le Goff, etc.

En principe, la contraction se fait avec les noms géographiques.

Ce bateau vient du Havre. Cet avion se posera au Bourget, etc.

Avec les titres d'œuvres, de tableaux, de journaux commençant par "le" ou "les", on fait habituellement la contraction.

L'auteur du Bûcher de Montségur. Il a applaudi au Misanthrope, etc.

Lorsque cette contraction produit un effet bizarre (avec des titres coordonnés, avec des titres en périphrase), il est toujours possible d'intercaler un mot (livre, roman, toile, etc.) pour l'éviter.

## Articles définis

L'article défini s'emploie avec les noms qui désignent une chose ou un être **déjà connu** (*La voiture est accidentée. Il retourne à la maison. La chaise du salon est bancale, etc.*).

Le singulier peut aussi s'employer pour désigner une réalité d'espèce, une catégorie générale (L'homme est un loup pour l'homme. Le porc domestique descend du sanglier, etc.).

L'article défini prend les formes :

le avec un masculin singulier; la avec un féminin singulier; les avec un masculin ou un féminin pluriel.

"Le" et "la" s'élident (remplacent leur voyelle par une apostrophe), devant un mot commençant par une voyelle ou un "h" muet(L'hindouisme, l'hirondelle, l'amour, l'hiver, etc.).

Ces formes simples se contractent avec les prépositions "à" et "de" (voir article contracté).

### Articles indéfinis

L'article **indéfini** s'emploie avec les noms qui désignent une chose ou un être qui n'est **pas encore connu**, pas encore identifié. (*Un ami viendra. Il faudrait une voiture. Voulez-vous un bonbon?*).

Il peut avoir une valeur générale et déterminer un ensemble (*Un cheval court plus vite qu'un mulet* = tous les chevaux, tous les mulets).

L'article indéfini prend les formes :

un avec un masculin singulier;une avec un féminin singulier;des avec un masculin ou un féminin pluriel.

Quand le nom est précédé d'un adjectif, l'article pluriel est parfois remplacé par "de" (de belles pommes), particulièrement devant "autres" (d'autres raisons, d'autres idées).

# **Article partitif**

L'article partitif est un article indéfini employé devant un nom désignant une réalité indénombrable (*Il boit du lait*), ou désignant une chose abstraite (*Vous avez du courage pour agir ainsi*).

L'article partitif prend les formes :

du avec un masculin commençant par une consonne;

de l' avec un masculin commençant par une voyelle;

de la avec un féminin commençant par une consonne;

de l' avec un féminin commençant par une voyelle;

des devant un masculin ou un féminin pluriel.

**Notez : "des**" est la forme unique pour l'article indéfini ou pour l'article partitif. C'est aussi la forme de l'article défini contracté "de + les".

#### Omission de l'article

L'article est habituellement absent devant :

- l'apposition : Sa mère, femme remarquable...
- l'attribut : Son fils est médecin.
- le nom en apostrophe : Compagnons, jurons de ne jamais nous rendre.
- **certains** compléments **de noms** : *Une maison de bois. Un esprit de synthèse, etc*
- devant les noms de jours et de mois s'ils ne sont pas accompagnés d'un élément subordonné : *Nous nous verrons lundi*.
- devant "minuit" et "midi" : Nous nous verrons à midi.
- devant des noms faisant partie d'une **énumération** dynamique : *Meubles*, *objets d'art, véhicules brûlaient...*
- avec de nombreuses **expressions figées** : *Crier victoire. Avoir peur. Perdre patience, etc.*
- dans le **style proverbial** : *Pierre qui roule n'amasse pas mousse*.
- **devant les noms qui se désignent eux-mêmes** et dans les inscriptions : *Axe vient du latin "axis" et signifie proprement "essieu. Voiture à vendre.*

Avec les noms propres de personne il n'y a pas, habituellement, d'article. Certains noms, cependant, prennent l'article (voir noms propres).

#### Les noms propres géographiques :

- les noms de villes se construisent sans article sauf s'ils sont qualifiés (*Il visite Toulouse*. *Il visite le vieux Toulouse*.
- les noms des continents, des pays, des rivières, des montagnes, des régions, etc..., prennent normalement l'article s'ils ne se construisent pas avec la